

L'actualité municipale

Bulletin d'information

Juin 2018
Volume 12, numéro 3



VILLE DE
SEPT-ÎLES



Sommaire

Dernières nouvelles	> 3
Habiter sa ville...	> 4
Loisirs	> 4
Urbanisme	> 4
Sécurité incendie	> 5
Environnement	> 5-6
Sécurité	> 6
Place aux aînés	> 7
Tourisme	> 7
Bibliothèque	> 7



Suivez-nous  



Bonjour,

Au cours du printemps, j'ai participé, en compagnie du conseiller ou de la conseillère du secteur et du directeur général, à des rencontres citoyennes dans chacun des districts. En plusieurs endroits, il s'agissait d'une première et les rencontres semblent avoir été appréciées. C'était pour nous une occasion privilégiée d'échanger sur vos préoccupations et sur certains choix de la Municipalité. Nous avons pris note de vos commentaires et évaluerons les ajustements qui pourraient être apportés en 2019. Merci aux gens qui se sont déplacés.

Ne vous surprenez pas si au cours des prochains mois, en année d'élections provinciales, vous me voyez insister sur certains dossiers qui peuvent faire la différence pour Sept-Îles et l'ensemble de la Côte-Nord : le coût élevé du transport aérien, l'approvisionnement en gaz naturel et, bien sûr, le prolongement de la route 138 et le pont sur le Saguenay; deux éléments clé pour la fluidité du transport des personnes et des biens dans la région. Il sera aussi question d'occupation et de vitalité du territoire; notre démographie étant stagnante depuis une trentaine d'années, alors que les besoins en main-d'œuvre pourraient exploser dans les années à venir.

Cela démontre à quel point les choses changent rapidement : des familles ont quitté, résultat du ralentissement économique et nous voilà à parler de pénurie de main-d'œuvre! D'où l'importance de travailler à la stabilité et à la diversification de notre économie et, parallèlement, aux différents aspects de la qualité de vie. Des efforts particuliers seront aussi déployés pour inclure la communauté innue dans cette vaste démarche de développement, alors que plus de 50 % de sa population est âgée de moins de 25 ans; autant de jeunes à inclure volontairement au marché du travail.

Au plaisir!


Le Maire
Réjean Porlier

Votre
conseil MUNICIPAL



Gervais Gagné
Conseiller municipal
de Sainte-Marguerite



Guylaine Lejeune
Conseillère municipale
de Ferland



Jean Masse
Conseiller municipal
de l'Anse



Denis Miousse
Conseiller municipal
de Marie-Immaculée



**Marie-Claude
Quesy-Légaré**
Conseillère municipale
du Vieux-Quai



**Élisabeth
Chevalier**
Conseillère municipale
de Mgr-Blanche



Charlotte Audet
Conseillère municipale
de Jacques-Cartier



**Michel
Bellavance**
Conseiller municipal
de Sainte-Famille



**Louise
Doiron-Catto**
Conseillère municipale
de Moisie - Les Plages

Pour rejoindre votre conseiller :

Par téléphone au 418 964-3211

Par courriel à
mairie@ville.sept-iles.qc.ca

Hôtel de ville

546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Téléphone : 418 962-2525
Télécopieur : 418 964-3213

www.ville.sept-iles.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Assemblées publiques
du CONSEIL MUNICIPAL

Les citoyens sont invités à assister aux séances publiques du conseil municipal **chaque 2^e et 4^e lundi du mois**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les séances du conseil sont diffusées sur les ondes de :

- **NousTV** (COGECO - câble 5/HD 555) : En direct et en rediffusion à différentes heures, pendant les neuf jours suivant la séance.
- **Télé OPTIK** (TELUS - HD 511) : En direct lorsque la grille horaire le permet, ou en différé le lendemain de la séance, à 19 h.
- **Site Internet de la Ville de Sept-Îles** : Les séances sont mises en ligne dans les 48 heures suivant la séance.

Prochaines séances publiques :
11 et 26 juin | 9 juillet | 13 août | 10 et 24 septembre

*L'actualité
municipale*

est un périodique publié cinq fois par année par le Service des communications et distribué gratuitement dans tous les foyers de Sept-Îles.

Coordination
Amélie
Robillard

Distribution
Postes Canada

Collaboration
Personnel des
services municipaux
et des corporations
municipales

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec

**Réalisation graphique et
impression**
Coralis Communication
Visuelle et Imprimerie B&E

Tirage
13 400

Pour toute suggestion ou commentaire concernant *L'actualité municipale*, écrivez-nous à communications@ville.sept-iles.qc.ca

La vitesse maximale passera à 40 km/h à Moisie et dans le quartier Rochette

Le conseil municipal a adopté récemment un règlement visant à abaisser la vitesse maximale permise dans l'ensemble des rues du secteur Moisie (à l'exception du chemin des Forges), ainsi que dans le quartier Rochette (district de Sainte-Famille). **À compter du 6 juillet 2018, la limite de vitesse passera à 40 km/h dans ces deux secteurs.**



Par ailleurs, en raison de la présence d'un centre de la petite enfance et de la proximité de l'école Jean-du-Nord, la limite permise sur la rue Josephat-Méthot, entre les rues Comeau et du Père-Conan, passera à 30 km/h.

Surveillez la nouvelle signalisation et soyez prudents!

Opération de rinçage du réseau d'aqueduc

Comme chaque année, le Service des travaux public procède, entre la mi-mai et la fin juillet, au rinçage du réseau municipal d'aqueduc. Cette opération permet d'améliorer la qualité de l'eau et augmente l'efficacité des installations, en évacuant les eaux stagnantes et les dépôts accumulés dans le réseau.

Les travaux peuvent entraîner une légère baisse de la pression d'eau accompagnée d'une coloration rougeâtre dans le secteur où s'effectue le drainage. **Cette eau ne pose aucun risque pour la santé.** Toutefois, il est recommandé de nettoyer les filtres aux sorties des robinets et de laisser couler l'eau à grand débit, jusqu'à ce qu'elle devienne incolore, avant de débiter vos activités quotidiennes.

Une deuxième saison au Jardin communautaire Pousse-Pousse!



Le jardin communautaire Pousse-Pousse vient d'ouvrir ses portes pour sa deuxième saison de jardinage. Situé sur la rue Giasson, entre l'école Jacques-Cartier et le Comptoir alimentaire, le jardin offre 90 jardinets à louer pour l'ensemble de la population de Sept-Îles. Un jardinet équivaut à deux lots de 12' X 16" au coût total de 40 \$ pour la saison. Des bacs surélevés sont aussi disponibles pour ceux qui en font la demande. De plus, une grande section collective consacrée aux arbres et arbustes fruitiers est aménagée et offerte à ceux qui participent à son entretien.



Pour plus d'information, suivez la page Facebook du Jardin communautaire Pousse-Pousse.

Rappel : Règlement sur l'usage de l'eau potable

En 2012, la Ville de Sept-Îles s'est dotée d'un règlement afin de régir l'utilisation de l'eau potable, dans le but d'en préserver la qualité et la quantité. Voici un rappel de certains éléments de ce règlement :

Arrosage des pelouses et des végétaux

- L'arrosage des pelouses, arbres, haies, arbustes et autres végétaux est permis par asperseur amovible ou tuyaux poreux de 19 h à 23 h :
 - les **lundis** et **jeudis** pour les immeubles ayant une **adresse impaire**;
 - les **mardis** et **vendredis** pour les immeubles ayant une **adresse paire**.
- L'arrosage par système d'arrosage automatique est permis de 3 h à 6 h, tous les jours de la semaine.
- L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, est permis en tout temps.
- Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle pelouse ou d'un nouvel aménagement, il est permis d'arroser tous les jours entre 19 h et 23 h, pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement ou de plantation.

Travaux d'entretien

- Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage et/ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.
- Le lavage des entrées, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs est permis seulement du 1^{er} mai au 15 juin de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement.
- Il est interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées, des terrains, des patios ou des trottoirs.

Pour plus d'informations sur ce règlement ou pour des trucs et conseils pratiques sur l'économie d'eau, visitez notre site à l'adresse ville.sept-iles.qc.ca/eau.

Vous n'avez pas votre petit aide-mémoire arrosage aimanté? Passez-nous voir à l'hôtel de ville, il nous fera plaisir de vous en remettre un!



Le jardin Pousse-Pousse favorise l'utilisation d'engrais naturel et interdit l'utilisation de produits chimiques. Voici quelques trucs faciles à adopter :

- Éviter les pesticides et insecticides chimiques. Privilégiez plutôt les coquilles d'œufs cassées pour éloigner les limaces ou l'eau savonneuse pour éloigner les pucerons;
- Ajouter à votre terre des engrais naturels tel que du compost ou du fumier de poule;
- Aidez à augmenter la biodiversité de votre terrain en plantant des fleurs attirant les insectes pollinisateurs. La bourrache et la phacélie sont de bons exemples!

/// Habiter sa ville...FIÈREMENT!

Le comité *Fièrement Sept-Îles* : pour une ville verte et belle

En 2014, la Ville a mis sur pied le comité Fièrement Sept-Îles. Formé de bénévoles, il a notamment pour objectifs de développer un sentiment collectif d'appartenance et de fierté à notre environnement visuel, ainsi que de promouvoir la qualité des aménagements extérieurs des propriétés commerciales et publiques.

Pour l'atteinte de ces objectifs, la participation des citoyens est essentielle, et ce, tant au plan résidentiel que commercial et industriel. Chacun doit s'approprier cette fierté et faire de de la ville un endroit agréable à vivre.

Quelques fleurs, arbustes ou arbres font la différence! Cet été, pourquoi ne pas planter un peu de fierté?!



Même au parc, on jette intelligemment!

Depuis l'été dernier, les différents parcs et espaces verts de la municipalité sont maintenant équipés de bacs de recyclage. Vous pouvez donc poursuivre les bonnes habitudes de la maison en déposant dans le bac bleu les verres de carton, les bouteilles, les contenants consignés et autres matières recyclables. Mais attention! Les emballages métallisés, les contenants souillés, les restes de lunch, les essuie-tout et les mouchoirs doivent toutefois prendre le chemin du contenant à déchets!



Les cacas de pitou

Il n'y a pas 100 façons de le dire : lorsque vous sortez avec votre chien, prévoyez apporter un sac pour ramasser ses excréments. Encore trop de propriétaires de chiens négligent cette règle de respect et de civisme, causant des désagréments à l'ensemble des utilisateurs des différents parcs et sentiers.

Par ailleurs, on rappelle que le règlement municipal sur les animaux prévoit aussi que vous devez toujours tenir votre chien en laisse lorsqu'il se promène à l'extérieur de votre propriété. Merci de votre collaboration.



/// LOISIRS

Nouveau!

La Foire aux inscriptions : édition d'automne

Suite au succès de la foire aux inscriptions estivale, le Service des loisirs et de la culture vous propose la version automnale de cette activité qui regroupe sous un même toit divers organismes de sports et de loisirs.

La Foire aux inscriptions d'automne se tiendra au Centre socio-récréatif **le mercredi 29 août et le jeudi 30 août, de 19 h à 21 h.**

Autre nouveauté : la liste des organismes participant ainsi que les formulaires d'inscription et les informations telles les horaires et les tarifs seront disponibles sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles vers la mi-août.

C'est une invitation à découvrir les différentes activités offertes à Sept-Îles!

/// URBANISME

Petits rappels pour vos travaux d'été

L'été cogne (enfin!) à nos portes. Avec le retour du beau temps, c'est la période idéale pour mettre de l'avant vos projets. Rénovation de la maison? Installation d'une piscine ou d'un spa? Remisage des abris d'hiver et des clôtures à neige?

Quels que soient les travaux et les tâches que vous planifiez, voici certains rappels du Service de l'urbanisme :

- Vous avez jusqu'au 1^{er} juin pour démonter et ranger les abris ou portiques temporaires et les clôtures à neige.
- La plupart des travaux de rénovation résidentielle nécessitent un permis de construction. Selon la nature des travaux, certains permis peuvent être demandés en ligne. Pour les autres, nous vous invitons à venir nous rencontrer. Pour plus d'informations, consultez l'onglet *Service aux citoyens/Urbanisme* du site Internet de la Ville de Sept-Îles.
- Vous planifiez installer une piscine ou construire une terrasse pour votre piscine? Sachez que la Ville a le devoir de faire appliquer la réglementation provinciale en vigueur et qu'un certificat d'autorisation doit être obtenu avant d'entreprendre vos travaux.

Pas de vente de garage sans permis!

Le saviez-vous? Un permis est requis pour pouvoir tenir une vente de garage. Procurez-vous-le au coût de 20 \$, en ligne via le site Web de la Ville, ou en personne au Service de l'urbanisme.

Planifiez votre magasinage!

En période estivale, nous publions chaque vendredi midi sur notre site Internet la liste des ventes de garage de la fin de semaine. Cherchez ce logo sur la page d'accueil pour accéder directement à la page.



Sécurité INCENDIE

À chaque feu son permis

Lorsque vous allumez un feu à ciel ouvert, il est important d'avoir obtenu au préalable un permis émis par la Sécurité incendie. Cette démarche permet de s'assurer de la sécurité de l'installation, de limiter les risques de propagation et d'éviter des déplacements inutiles de pompiers advenant un appel non fondé au 911. Voici les types de feu pour lesquels l'émission d'un permis est obligatoire :

Feu de plage : Un permis pour feu de plage peut être émis n'importe quand dans l'année. La demande doit être transmise à la Sécurité incendie 48 heures avant l'activité. Si le feu a lieu devant une résidence privée, la demande doit être effectuée par le propriétaire. Sinon, le demandeur devra fournir une autorisation écrite du propriétaire.

Feu de joie : Feu tenu lors d'un événement à caractère public.

Un permis pour ce type de feu peut être émis n'importe quand dans l'année. Un formulaire fourni par la Sécurité incendie doit être rempli et remis par le responsable de l'événement au moins 30 jours avant l'activité, puisque le permis doit être approuvé par une résolution du conseil municipal.

À noter : Ces permis ne sont valides que si l'indice d'inflammabilité (SOPFEU) et les conditions météorologiques le permettent.

Pour plus d'information, communiquez avec la division de la prévention du Service de Sécurité incendie | Tél. 418 964-3280

Feu d'abattis : Feu de matières abattues (bois non transformé, arbres, branches et feuilles).

Les permis sont délivrés seulement entre le 30 septembre et le 1^{er} juin. En période estivale, en raison du risque plus élevé de propagation, il est interdit d'effectuer de tels feux. La demande doit être transmise à la Sécurité incendie 48 heures à l'avance.

Feux d'artifice : Un permis peut être émis n'importe quand dans l'année. Un formulaire fourni par la Sécurité incendie doit être rempli et remis par le responsable de l'événement au moins 30 jours avant l'activité, puisque le permis doit être approuvé par une résolution du conseil municipal.

À noter : Bien que des feux d'artifice soient en vente libre dans certains commerces, un permis est obligatoire pour les utiliser sur le territoire de la Ville de Sept-Îles.



Ne manquez pas la journée portes ouvertes à la caserne, le samedi 16 juin, de 10 h à 14 h. On vous attend!

ENVIRONNEMENT

En mode compostage

Profitez des beaux jours du printemps pour vous initier au compostage domestique, une pratique à la fois bonne pour vos plantes extérieures, votre portefeuille et l'environnement!

Le compost résulte de la décomposition des matières organiques comme les retailles de fruits et de légumes, les feuilles et les résidus de jardin, sous l'action des différents organismes naturellement présents dans le sol. Pour bien réussir la recette, les artisans du compost ont besoin de nourriture, d'eau et d'air. En respectant quelques trucs, vous obtiendrez un amendement naturel riche en nutriments pour vos arbres, votre pelouse et vos plantes.

Subvention à l'achat d'un composteur domestique

Vous pouvez profiter d'un **rabais de 35 \$ à l'achat d'un composteur**. Cette subvention offerte par la MRC de Sept-Rivières représente 50 % du coût d'achat pour la plupart des équipements. Ces coupons rabais instantanés sont disponibles chez BMR et Canadian Tire. Un maximum de deux composteurs subventionnés est possible par résidence.

Besoin d'aide?

Si vous avez besoin d'un coup de main pour commencer à composter ou pour remettre votre composteur en forme, prenez rendez-vous gratuitement avec nos écopatrouilleurs. Le jour, le soir ou la fin de semaine, ils se rendront chez vous pour répondre à vos questions, vérifier l'état de votre composteur ou vous aider à démarrer le tout! Aussi, vous trouverez sur le site Web de l'Écopatrouille des vidéos explicatives, un aide-mémoire et des réponses aux questions fréquentes.

Communiquez avec nous!

Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières | Tél. 418 962-1900, poste 3229
info@ecopatrouille.org | www.ecopatrouille.org



© Optik360

Agir pour contrer les dépotoirs clandestins

Vous est-il déjà arrivé de découvrir un amoncellement de déchets lors de vos balades en nature? Les dépotoirs clandestins sont malheureusement monnaie courante sur la Côte-Nord. Près de 500 sites connus encombrant nos milieux naturels nord-côtiers. On y retrouve de tout : des carcasses d'automobiles aux sacs à ordures, en passant par des électroménagers, résidus de construction et même des jouets!

Source de danger pour la faune et de pollution pour nos cours d'eau, les dépotoirs clandestins sont aussi un gouffre financier pour nos collectivités. Si les 150 sites répertoriés dans la MRC de Sept-Rivières étaient nettoyés, la facture pourrait s'élever à près de un million de dollars! Et malgré les efforts de nettoyage, plus de 40 % des lieux décontaminés redeviendront des dépotoirs illégaux au cours des années suivantes.

Pourtant, quand vous apportez vos rebuts dans un écocentre ou une aire de réception des matières résiduelles de Sept-Îles, vous ne payez pas un sou. C'est toujours gratuit. Et on y valorise la quasi-totalité des matières pour le bien de la communauté.

Comment agir?

- Utilisez les services de récupération et encouragez votre entourage à faire de même;
- Découvrez les impacts du phénomène des dépotoirs clandestins en visitant le mrc.septrivieres.qc.ca;
- Signalez les sites trouvés lors de vos activités en communiquant avec votre Service d'urbanisme au 418 964-3233.

La mobilisation de la collectivité face aux dépotoirs clandestins constitue l'une des six grandes orientations du Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020 de la MRC de Sept-Rivières.



© Optik360

Que faire des vêtements que vous ne portez plus?

Quand vous faites le ménage de vos tiroirs et garde-robe, que faites-vous des vêtements que vous ne portez plus? Bien sûr, vous pouvez les vendre, les donner à des connaissances ou les échanger. Si c'est le cas : bravo! Vous donnez ainsi une 2^e vie à vos vêtements. Sinon, voici 3 consignes simples à suivre :

1. Les vêtements et les textiles ne vont pas à la poubelle (ni dans le bac de recyclage, d'ailleurs)!
2. S'ils ne sont pas tachés, brisés ou défraîchis (autrement dit, si vous les donneriez sans hésitation à un(e) ami(e)), apportez-les chez Recyk et Frip.
3. Si vos vêtements ne sont plus « portables », mettez-les dans un sac et apportez-les à l'écocentre, où un conteneur est prévu à cet effet.



Connaissez-vous Recyk et Frip?

Recyk et Frip est une entreprise d'économie sociale qui aide les plus démunis en leur fournissant vêtements et objets de la vie courante, ou en les vendant à bas prix. De plus, en redonnant une 2^e vie aux biens récupérés, elle réduit la quantité de matières qui se retrouve à l'enfouissement. Finalement, elle accueille et forme des personnes en démarche de réinsertion sociale.

Recyk et Frip
301, av. Brochu | Tél. 418 960-5553

Pourquoi magasiner chez Recyk et Frip?

- Parce que, à coup sûr, vous y ferez de belles trouvailles à très petits prix! Vêtements pour enfants, hommes et femmes, chaussures, jeux et jouets, vaisselle, etc.
- Parce qu'en magasinant chez Recyk et Frip, vous contribuez au fonctionnement de l'organisme et à la poursuite de sa mission sociale et écologique.

Heures d'ouverture

Mardi au vendredi : 10 h à 17 h | Samedi : 12 h 30 à 16 h 30

La journée citoyenne de déchetage communautaire : Une façon écologique de protéger votre identité

La mise à la poubelle de documents personnels peut vous exposer au vol d'identité et à la violation de votre confidentialité. Le **jeudi 14 juin entre 13 h et 19 h**, Numérik Solutions d'affaires, en collaboration avec la Sûreté du Québec et la SPUM, vous propose de détruire et de recycler gratuitement vos anciennes déclarations de revenus, relevés bancaires, feuilles de paie et autres documents confidentiels. **Apportez vos documents chez Numérik, au 155 A, rue Napoléon.**

Pour les partenaires de cette journée, il s'agit d'une belle occasion de fournir à la population de précieuses informations sur le recyclage et la lutte contre le vol d'identité.



L'engagement social des aînés : une force et une richesse pour notre milieu!

Avez-vous déjà réalisé le nombre de personnes aînées qui s'impliquent activement dans différentes organisations et activités à Sept-Îles? Regroupements de loisirs, événements culturels et sportifs et organismes communautaires sont autant de secteurs d'activité qui ne fonctionneraient pas aussi bien sans eux! Les aînés constituent une force vive pour la société, particulièrement dans une région comme la nôtre. Leur savoir-faire et leurs connaissances représentent des atouts inestimables.

Il faut donc encourager les aînés à prendre part, selon leurs intérêts et leurs aptitudes, à cette belle aventure qu'est le bénévolat. Par exemple, le mentorat est un bon moyen pour établir des ponts entre les générations. Côté de jeunes qui incarnent l'avenir accentue la confiance dans le futur et permet d'éviter de tomber dans le piège de la nostalgie et du défaitisme. D'ailleurs, selon certaines études, l'engagement social favorise l'ouverture au changement, garde l'esprit alerte et peut même être considéré comme un vaccin contre le vieillissement! Demandez à tous les bénévoles et ils vous le diront: ils reçoivent encore plus que ce qu'ils donnent!

Alors à vous, chers et précieux aînés, continuez à vous impliquer et à faire de notre communauté un milieu de vie plus dynamique, plus juste et plus accueillant... pour toute la population!



Municipalité
amie des aînés

TOURISME

Envie d'un voyage dans le temps?

Pour faire un saut dans le passé, découvrir l'histoire de Clarke City et en apprendre plus sur la vie quotidienne dans la première ville industrielle de la Côte-Nord, visitez le Centre d'interprétation de l'histoire de Clarke City. Celui-ci est ouvert **tous les jours, de 10 h à 17 h**, à compter du 23 juin.



Des attraits à redécouvrir et à vivre!

Centre plein air du Lac des Rapides

Ouverture le 23 juin

Cet été, profitez de la présence de sauveteurs certifiés pour vous rafraîchir dans la zone de baignade du Centre plein air du Lac des Rapides, ou dégourdissez-vous à bord de l'une de nos embarcations offertes en location (kayaks, pédalos, SUP)!

Île Grande Basque

Ouverture le 11 juin

Envie d'une sortie inusitée? Rendez-vous sur l'île Grande Basque pour y découvrir la faune et la flore marine et profiter de nos aires de camping rustique aménagées.

À ne pas manquer : Pirates et moussaillons sont attendus le samedi 7 juillet pour le grand rendez-vous annuel : **La journée pirate!**

 Suivez Tourisme Sept-Îles
tourismeseptiles.ca | Tél. 418 962-1238

Tourisme
Sept-Îles



La Bibliothèque LOUIS-ANGE-SANTERRE

Nouveau! Le 14 mai, les jeux vidéo ont fait leur entrée dans votre bibliothèque! Vous trouverez des jeux pour consoles PS4, Nintendo SWITCH, XBOX ONE et XBOX 360, en location pour 7 jours, au coût de 4 \$.

Pour les amateurs d'écriture... Dans le cadre des Tournée-rencontres de L'UNEQ, l'auteur Michel Pleau offrira un atelier d'écriture le vendredi 15 juin, de 9 h à 16 h 30. Inscription au 418 964-3355.

Biblio-puces : Vente de livres usagés à mini prix! Du 6 juin au 29 août.

Soyez toujours À la page!

Pour tout savoir sur les nouveautés (livres, films, cd, etc.), les activités d'animation, les coups de cœur des employés, etc. la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre vous invite à consulter chaque mois le **bulletin À la page!** Celui-ci est disponible au comptoir de la bibliothèque ou en ligne dans la section *Loisirs et culture/Bibliothèque* du site Internet de la Ville.

Nouvellement arrivé à Sept-Îles?

Consultez notre site Internet et n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir une pochette informative sur les différents services offerts par la Municipalité. Bienvenue chez nous!

Pour nous joindre : 418 964-3201

Site Internet : ville.sept-iles.qc.ca/nouvelarrivant

Comité Nouveaux arrivants Sept-Îles

Facebook :

Nouveaux arrivants Sept-Îles

Courriel :

migration7iles@gmail.com



Pour être bien informé

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles, des services municipaux, des activités, de la réglementation, etc., suivez la Ville de Sept-Îles sur ses différentes plateformes :

Web : ville.sept-iles.qc.ca

Facebook : [Ville de Sept-Îles](https://www.facebook.com/VilledeSeptiles)

Twitter : [@VilledeSeptiles](https://twitter.com/VilledeSeptiles)

Service d'alertes automatisé : ville.sept-iles.qc.ca/alertes

Pour CONSOMMER de façon écoresponsable

Pour VOUS DÉPARTIR écologiquement de vos matières

Pour VOUS INFORMER sur l'écocitoyenneté...



Tout.SEPTILES.CA

Pour savoir quoi voir ou quoi faire à Sept-Îles, visitez le nouveau site **TOUT.SEPTILES.CA!**

Vous y trouverez les activités et événements qui se déroulent à Sept-Îles, qu'il s'agisse de spectacles, d'événements sportifs, d'expositions, de conférences, d'ateliers, d'activités-bénéfice et plus encore!

Vous êtes l'organisateur d'une activité?

Diffusez-la sur **TOUT.SEPTILES.CA** en remplissant le formulaire en ligne! C'est simple et gratuit!



Urgence

Sécurité incendie et service ambulancier.....	911
Police	
Téléphone.....	310-4141
Cellulaire.....	*4141
Urgence « Travaux publics » (en tout temps) ..	418 964-3300
Urgence « SPCA » (en tout temps).....	418 964-3272

Mairie	418 964-3211
--------------	--------------

Services municipaux

Communications	418 964-3344
Contentieux.....	418 964-3222
Cour municipale.....	418 964-3250
Direction générale	418 964-3201
Évaluation et taxation.....	418 964-3217
Finances.....	418 964-3215
Greffe.....	418 964-3205
Ingénierie.....	418 964-3225
Loisirs et culture (500, avenue Jolliet)	418 964-3340
Ressources humaines.....	418 964-3220
Sécurité incendie (153, du Père-Divet)	418 964-3280
Travaux publics (601, boul. des Montagnais).....	418 964-3300
Urbanisme.....	418 964-3233

Loisirs et culture

Arénas et plein air.....	418 964-3330
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre.....	418 964-3355
Centre socio-récréatif.....	418 964-3371
Dossiers spéciaux.....	418 964-3345
Maison des jeunes.....	418 964-3379
Programmation (message enregistré)	418 964-3333

Centres communautaires

Ferland (École Bois-Joli)	418 964-3209
La Chapelle (Canton Arnaud).....	418 583-2321
Marguerite (Gallix)	418 766-3162
Maurice-Roy (Moisie)	418 927-3653
Place de l'Anse (École Camille-Marcoux)	418 964-3264
Roger-Smith (Clarke City)	418 583-2820
Wilfrid-Gallienne (Moisie).....	418 927-2133

Corporations

Développement économique Sept-Îles	418 962-7677
Corporation de Protection de l'Environnement.....	418 962-1316
Corporation de transport adapté.....	418 962-7111
Musée régional de la Côte-Nord.....	418 968-2070
Office municipal d'habitation.....	418 962-7565
Refuge des animaux (SPCA).....	418 964-3272
Salle Jean-Marc-Dion	
Billetterie.....	418 962-0100
Administration	418 962-0850
Station récréotouristique Gallix.....	418 766-7547
Tourisme Sept-Îles	418 962-1238



100% de fibres postconsommation